

Conséquences économiques, financières et sociales de l'économie non déclarée

Déclaration du groupe de l'artisanat

Si le travail dissimulé, partie importante de l'économie non déclarée, est par nature difficile à évaluer, les études confirment qu'il se développe.

Or, ses préjudices sont nombreux.

En premier lieu, le manque à gagner que cela représente pour les comptes sociaux et fiscaux, alors que chaque contribuable est aujourd'hui appelé à faire des efforts pour le redressement des comptes publics.

En second lieu, les entreprises respectueuses de la réglementation subissent de plein fouet la concurrence déloyale des fraudeurs, alors qu'elles doivent déjà faire face aux conséquences d'une économie en berne.

À cela, s'ajoutent l'insécurité sociale dans laquelle se trouvent les salariés non déclarés et, plus largement, le risque d'un affaiblissement de la confiance dans l'État de droit.

C'est pourquoi la lutte contre l'économie non déclarée représente un enjeu majeur, et son efficacité exige une approche globale autour de plusieurs leviers : la prévention, le contrôle et la sanction.

Renforcer le volet préventif suppose d'agir tout d'abord sur les facteurs d'irrégularités.

À ce titre, une réglementation trop complexe ou trop fréquemment modifiée, peut conduire les entreprises, en particulier des TPE, à faire involontairement des déclarations erronées.

À contrario, un excès de simplification peut aussi générer de la fraude ; c'est ainsi que certains auto-entrepreneurs n'hésitent pas à minimiser leur chiffre d'affaires pour continuer à bénéficier des avantages attachés à leur régime.

Ces deux types de facteurs attestent de la nécessité d'évaluer systématiquement les impacts de toute nouvelle réglementation, et d'y associer les représentants des acteurs concernés.

Il importe, par ailleurs, de favoriser l'acceptation des prélèvements obligatoires, ce qui renvoie notamment à la question du niveau comme de la juste répartition des impôts et des charges.

Enfin, les partenariats entre pouvoirs publics et organisations professionnelles ou chambres consulaires doivent être poursuivis et encouragés, car ils permettent des actions au plus près du terrain pour prévenir et lutter contre toutes les formes de travail illégal.

À côté du volet préventif, renforcer l'efficacité des contrôles est une condition indispensable, tant pour sanctionner ceux qui se livrent à des comportements irréguliers, que pour dissuader les éventuels candidats à la fraude, mais aussi pour conforter ceux qui sont respectueux des réglementations.

À ce titre, l'Artisanat, premier employeur de France, tient à souligner les problèmes posés par la croissance exponentielle du recours aux travailleurs détachés.

Il s'agit d'une véritable arme de dumping social qui conduit à détourner les marchés et l'emploi de nos entreprises, notamment dans le secteur du bâtiment.

Contre tous ceux qui abusent de cette situation, au-delà de ce que permet la directive européenne, il est impératif de mieux organiser les contrôles et la coopération entre États membres. À cet égard, le durcissement des sanctions prévu par la récente loi, envers maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre peu scrupuleux, constitue une avancée encourageante.

Considérant que l'avis formule des propositions équilibrées entre le préventif et le répressif, le Groupe de l'Artisanat l'a voté.